

Conseil régional
de l'environnement
Région de la Capitale
nationale

Assurer la défense des droits collectifs pour
la préservation de la qualité de l'environnement,
de la qualité de vie des communautés et
la promotion d'un développement durable.

Le plan d'action propose de promouvoir,
initier et appuyer des actions visant
à répondre à cet objectif.

LE PRÉSENT DOCUMENT VISE À PRÉCISER LES GRANDES LIGNES
DES ACTIONS QUI SERONT MENÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2002-
2003. IL S'INSCRIT EN COMPLÉMENT DU PLAN D'ACTION
QUINQUENNAL 1998-2003 ADOPTÉ DANS SA VERSION RÉVISÉE
LE 24 AVRIL 2001.

Tel que défini dans l'actuel protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement, le CRE-Capitale nationale a pour mandats de:

- regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;
- favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable;
- favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'action);
- agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable;
- réaliser des projets découlant du plan d'action du Conseil régional de l'environnement;
- favoriser par la concertation et par le partage d'expertise la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu (organismes, groupes ou individus);
- participer à tout mandat confié par le Ministre et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.

mission du
CRE-Capitale
nationale

1085 Salaberry, suite 316
Québec (Québec)
G1R 2V7

coordonnées
du CRE-
Capitale
nationale

Téléphone: (418) 524-7113
Télécopieur: (418) 524-4112
Courriel: info@cre-capitale.org
www.cre-capitale.org

• Version adoptée par les membres lors de
l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2002
au 1085 avenue de Salaberry.

GESTION DE L'EAU

PRÉSERVER ET CONSERVER LA RESSOURCE EAU ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

- Supporter la formation d'un Comité de gestion par bassin versant pour la rivière Saint-Charles;
 - Élaboration du concept
 - Vérification et recherche de l'appui du milieu
 - Formation d'un Comité provisoire
 - Participation aux travaux du Comité
- Poursuivre la participation du *Conseil régional de l'environnement – Région de la Capitale nationale au Comité de suivi de la rivière Saint-Charles de la Ville de Québec*;
- Entreprendre les démarches pour la mise en place d'un Comité de gestion par bassin versant dans la région de Charlevoix;
- Collaborer avec *Vivre en Ville* pour l'élaboration du *Manuel des visites vertes* en ce qui a trait au volet de la préservation et de la diminution de la consommation de l'eau au niveau résidentiel;
- Débuter le projet: *Entre la terre et l'eau: un monde à protéger* qui vise la conservation des milieux humides par l'engagement volontaire des propriétaires;
- Recueillir les informations et prendre position sur les enjeux relatifs à la *Politique de l'eau*
 - Commercialisation de l'eau
 - Captage de l'eau potable (rivières Jacques-Cartier, Saint-Charles et Montmorency).

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ENCOURAGER UNE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PLUS EFFICIENTE ET PLUS DURABLE

- Participer à l'élaboration et au processus de consultation des plans de gestion des matières résiduelles des MRC et de la CMQ;
- Développer une proposition quant au rôle du CRE pour l'information, la communication et la sensibilisation liées à la mise en œuvre des plans de gestion;
- S'informer des différentes options et leurs impacts concernant la gestion de l'incinérateur de Québec.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT ET QUALITÉ DE L'AIR

FAVORISER UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ PERMETTANT DE RÉDUIRE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

- Collaborer à la préparation du forum régional « Vers des collectivités viables » et l'élargir à l'ensemble des collectivités de la région de Québec;
- Rédiger un portrait de la situation actuelle des MRC quant à la révision de leur schéma d'aménagement;
- Pour la CMQ, collaborer aux travaux menant à l'adoption des orientations gouvernementales en matière d'aménagement;
- Participer aux travaux de la CCNQ pour le *Plan vert et bleu* et le *Plan littoral*.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT ET L'UTILISATION DU TRANSPORT EN COMMUN ET DES TRANSPORTS ALTERNATIFS

- Poursuivre les rencontres du comité *À Québec sans ma voiture?* dans le but d'élaborer et d'organiser une journée sans voiture pour 2004, en collaboration avec le CRUTEQ;
- Poursuivre le projet du *Guide pour vaincre la dépendance automobile*, en collaboration avec le CRUTEQ;
- Développer le projet *Le vélo, ça me travaille*, en collaboration avec le CRUTEQ;
- Participer à la 11^e semaine des transports collectifs et alternatifs (STA) édition 2002, organisée par le CRUTEQ et ses partenaires.
- Voir les possibilités d'employer davantage le fleuve comme voie de transport (politique maritime).

ENCOURAGER LES INITIATIVES POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR.

- Participer aux rencontres et aux activités du *Rassemblement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air*.

FORÊTS, SOLS ET AGRICULTURE

- Poursuivre la participation du *Conseil régional de l'environnement – Région de la Capitale nationale* à la *Table de concertation en agriculture de la Ville de Québec*;
- Participer aux consultations relative à la forêt
- Collaborer aux projets de l'AFQM
 - Participer à la *Fête de l'arbre et des forêts*
 - Soutenir le projet *La forêt dans tous ses états*
 - Aider à la diffusion du *Guide terrain des espèces à statut précaire du milieu forestier de la région de la Capitale nationale*

- Collaborer au projet *Verdure en ville*
- Coopérer au projet de conservation et de mise en valeur du Mont Wright avec la municipalité des Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury .

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Rédiger un modèle de politique environnementale adaptable à une grande variété d'entreprises;
- Promouvoir le développement durable (au sein des entreprises, municipalités et organismes publics, para-publics et privés) et l'insertion de celui-ci dans les processus décisionnels;
- Inciter les municipalités à investir en environnement.

ÉDUCATION

- Appuyer les organismes mandataires du CRE pour l'élaboration et la réalisation d'activités d'éducation et de sensibilisation;
- Participation à la réalisation d'Ateliers sur la conservation des milieux naturels, en collaboration avec l'UQCN.

PROJETS PARTICULIERS

- Rédiger un rapport sur les conditions de réussite et les scénarios d'organisation d'un gala méritas en environnement et développement durable, en se basant sur les expériences antérieures des autres CRE;
- Poursuivre le travail menant à la création du Centre de l'Environnement, en collaboration avec *Vivre en Ville*, SOSACO et les autres partenaires.
- Critique/collaboration de la maison Kinsmen pour en faire une maison modèle en environnement (plutôt qu'un affreux gâteau de mariage énergivore).

TRAITER LES DOSSIERS DE L'HEURE EN ENVIRONNEMENT ET DÉFENDRE LES DROITS DES CITOYENS POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

- Suivre les dossiers d'actualité et intervenir pour la défense des droits;
- Rassembler l'information concernant les enjeux impliqués dans la construction d'un barrage sur la rivière Sainte-Anne;
- S'impliquer activement dans le dossier de prolongation de l'autoroute du Vallon et proposer des alternatives durables au projet, en collaboration avec *Vivre en Ville*, le CRUTEQ et l'AFQM;
- Appuyer, selon ses moyens, les AmiEs de la Terre de Québec dans leur démarche concernant les OGM.

COMMUNICATION

DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ DU CRE ET DE SES ACTIONS

- Doter le CRE d'une politique de communication pour mieux faire connaître ses actions et celles de ses partenaires;
- Poursuivre la publication du *Bulletin d'information*, élargir les thèmes couverts et en accroître la diffusion;
- Développer un volet communication par Internet avec notamment la publication d'un mini bulletin d'information électronique;
- Favoriser le réseautage et la consultation entre les organismes du milieu, entreprises, municipalités et organismes publics, para-publics et privés;
- Développer une stratégie pour élargir le membership;
- Réfléchir sur la pertinence d'un journal commun avec d'autres organismes du 1085 avenue de Salaberry;
- Initier une démarche de sensibilisation auprès des médias sur les acteurs et les enjeux en matière d'environnement;
- Continuer de promouvoir le CRE auprès d'autres acteurs tels les médias et les CLD.

COORDINATION, ORGANISATION ET DÉVELOPPEMENT

- Poursuivre et finaliser (lorsque possible) les actions du plan quinquennal de 1998-2003;
- Engager la réflexion concernant l'élaboration d'un nouveau plan quinquennal;
- Élaborer un outil de travail pour 2003-2008;
- Évaluer les possibilités de relancer les projets de la *Fondation régionale en environnement et développement durable* et le *Fonds collectivités viable*;
- Élaborer et afficher un tableau synthèse des projets en cours des organismes du 1085 avenue de Salaberry.

REPRÉSENTATION

- Représenter le milieu environnemental sur différentes instances et comités;
- Participer, le cas échéant, à des consultations publiques sur les thèmes qui nous préoccupent.